

Insortable!

Autor(en): **Maire, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Films : revue suisse de cinéma**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 18

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-931144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



«Väter» (2002), film allemand du réalisateur suisse Dani Levy, privé de sortie en Suisse romande

Insortable!

S'IL Y A UNE EXPRESSION TRÈS RÉPANDUE CHEZ LES DISTRIBUTEURS DE FILMS EN GÉNÉRAL (ET LES SUISSES EN PARTICULIER), C'EST BIEN CELLE-CI: «INSORTABLE!». TEL UN COUPERET, CE QUALIFICATIF DÉTERMINE LE DROIT DE VIE OU DE MORT D'UN FILM SUR LES ÉCRANS DE NOTRE PAYS. Par Frédéric Maire

En comparaison des pays voisins européens (exception faite de la France et de Paris, ville du cinéma), le spectateur suisse dispose d'un choix de films plutôt satisfaisant. Prenons en exemple le cinéma iranien dont la réputation est excellente, mais qui reste commercialement difficile à diffuser. Disséminés dans les quatre sections principales, cinq films provenant de cette cinématographie passionnante ont été présentés cette année à Cannes. Ô joie, quatre d'entre eux vont avoir l'heur d'être prochainement distribués chez nous – «À cinq heures

l'après-midi» («Panj é asr») de Samira Makhmalbaf, «Sang et or» («Crimson Gold») de Jafar Panahi, «Osama» de Sedigh Barmak et «Deux Anges» («Deux fereshteh») de Mamad Haghghat.

Mais cette bonne impression est trompeuse, car nombre de films vus à Cannes restent en rade et ne passeront peut-être jamais nos frontières.

C'est hélas le cas d'une bonne partie des films francophones. «La petite Lili» de Claude Miller, «Qui a tué Bambi?» de Gilles Marchand, le passionnant «Tiresia»

de Bertrand Bonello ou le magnifique «Les mains vides» du Catalan Marc Recha, ne se sont pas pour l'instant attirés les faveurs de nos sociétés de distribution et ne seront peut-être jamais visibles en Suisse! Pour quelle raison? «Insortable!», rétorque-t-on.

Un investissement important

Pour un distributeur indépendant, acheter les droits d'un film pour un pays implique un investissement non négligeable: il doit d'abord verser un Minimum Garanti (MG), c'est-à-dire le prix d'achat de base qu'il mettra sur la table pour emporter le morceau, et payer ensuite un pourcentage sur les recettes. Un MG varie entre 13'000 et 250'000 francs suisses selon l'importance des comédiens, la notoriété du cinéaste, la plus-value représentée par un éventuel Prix à Cannes, etc. À cela, il faut ajouter tous les frais de tirage de copies, de sous-titrage et de matériel de promotion. L'investissement peut donc être important et risqué, car il suppose une rentabilisation qui n'est de loin pas acquise d'avance.

Dans le domaine, la Suisse est un marché exigu et complexe en raison de ses trois régions linguistiques. Certains films (très) français n'existent plus au-delà de la Sarine et bien des films ger-

manophones diffusés en Suisse alémanique ne sortent jamais en Romandie. Confronté à cette situation, le distributeur prendra le risque d'acheter un film difficile à deux conditions: en détenir tous les droits (télévision et marché DVD compris) et obtenir une aide à la diffusion européenne de la part d'Eurimages ou de Media.

Des films dans les tiroirs

Agora, Filmcooperative, Frenetic Films, JMH Distribution, Look Now!, Monopole Pathé, Trigon-Film ou Xenix Film... Toutes ces sociétés de distribution indépendantes s'échinent malgré tout à proposer une palette de films d'une assez grande diversité. En outre, des petites structures associatives (comme le CAC-Voltaire et le Spoutnik à Genève, le Zinéma à Lausanne ou Passion Cinéma dans le canton de Neuchâtel) œuvrent parfois à combler les trous en important des films négligés par les distributeurs «officiels».

Le problème du respect de la diversité en Suisse se situe donc peut-être ailleurs, versant exploitation. Certes, les films sont bel et bien là, mais ils restent souvent dans les tiroirs. Devant l'afflux des films rentables qui monopolisent nos écrans, certains exploitants ne peuvent se permettre de placer une œuvre difficile d'accès, qui ne leur rapportera pas un clou! En guise d'encouragement, il serait dès lors souhaitable que le système d'aide automatique à la distribution, Succès Cinéma Bis, destiné à favoriser les distributeurs qui soignent la diversité de leurs acquisitions, puisse être aussi appliqué aux salles. Partant, les films réputés insortables seraient peut-être plus sortables... *f*

TOUTES LES SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION INDÉPENDANTES S'ÉCHINENT MALGRÉ TOUT À PROPOSER UNE PALETTE DE FILMS D'UNE ASSEZ GRANDE DIVERSITÉ

de Bertrand Bonello ou le magnifique «Les mains vides» du Catalan Marc Recha, ne se sont pas pour l'instant attirés les faveurs de nos sociétés de distribution et ne seront peut-être jamais visibles en Suisse! Pour quelle raison? «Insortable!», rétorque-t-on.